

Réf: Dossier 322964

Avis de constitution

SOCIETE « NATURELLE ET COMPAGNIE »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, non loin du
rond point ADO, Lot 2135, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Avr 2024, et enregistrés à Yopougon le jeudi 27 juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATURELLE ET COMPAGNIE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Salon d'esthétique et de coiffure ;
- Vente de produits cosmétiques ;
- Événementiel ;
- Restauration ;
- Conseil juridique ;
- Grande distribution ;
- Import-Export ;
- Construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, non loin
du rond point ADO, Lot 2135, Ilot 05

Dirigeant(s) Mme KOYATE TENIMBA ÉPOUSE MANGARA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06375 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39063/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

